

Section Guadeloupe

Mail: snpes971pjj@gmail.com

PàP le 14 Septembre 2024

LA PJJ EN PERIL - TOUTES ET TOUS EN GREVE

Depuis le 31 juillet, un plan social est annoncé à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Cela s'est traduit par le non renouvellement de plusieurs centaines de postes de contractuels socio-éducatifs (éducateurs, psychologues, assistantes sociales) au niveau national (environ 500).

Cette décision incompréhensible et injustifiée de la Direction de la PJJ a soulevé la colère des personnels, qui se sont mobilisés les 14 et 29 août 2024. Ces mobilisations, les pressions syndicales et médiatiques ont permis de freiner la DPJJ dans cette casse sociale, mais cela ne suffit pas !

En Guadeloupe, les effets de cette restriction budgétaire se font déjà ressentir. Les services travaillent en mode dégradé, des postes vacants restent découverts, les congés pour longue maladie ne sont pas remplacés, des missionnements s'éternisent et placent les agents dans une instabilité professionnelle.

Exemple :

- **À l'UEAJ** (unité d'activité de jour), qui s'occupe de la réinsertion des jeunes, il y a **trois éducatrices alors qu'elles étaient six**
- **En Milieu Ouvert, deux postes d'éducateur.trices ont été gelés**, à Saint-Martin il n'y a **plus que deux éducateurs alors qu'ils étaient trois** ; et **la suppression de la mission d'insertion avec le poste de PT**
- **À l'Hébergement, il y a aucune garantie que les 7 éducateurs contractuels seront renouvelés.**

Des suppressions de moyens, dans notre contexte local de crise sociale vont affaiblir les équipes, qui connaissent déjà des conditions de travail clairement dégradées depuis la mise en œuvre du CJPM (code de la justice pénale des mineurs): augmentation de la charge de travail, fatigue et perte de sens des missions, multiplication des écrits, absence de lutin électronique, faiblesse du partenariat institutionnel facilitant la prise en charge des mineur.es (MDPH, Préfecture, Sécurité sociale...)

Notre service public d'éducation de la PJJ est bien menacé. Les professionnels, les mineurs en grande difficulté et leurs familles que nous accompagnons seront impactés au regard de l'austérité budgétaire annoncée.

Sur notre territoire où la délinquance juvénile a été ciblée comme un fléau à combattre par le Ministre de l'Intérieur qui a **instauré un couvre-feu pour deux mois à Pointe-à-Pitre n'est-ce pas un paradoxe lorsque l'on supprime les moyens du service public pour faire face à cette délinquance juvénile ?**

Pour la défense de la qualité des missions éducatives à la PJJ, la MOBILISATION CONTINUE !

Le 19 septembre 2024, nous dirons toujours non à ce plan social !